



• Journée professionnelle en distanciel, le 12 décembre « L'adoption des enfants grands, parlons-en et agissons ! »

Si le projet de vie défini pour un enfant pupille de l'État est un projet d'adoption, comment préparer cette adoption avec lui, en fonction de son âge, de son parcours de vie et de ses besoins ? Comment accompagner l'enfant, la famille d'accueil et les futurs parents au moment de l'apparentement, de la mise en relation et dans les premiers temps de la vie de famille ? Cette journée professionnelle présentera les pratiques d'accompagnement de quelques départements et des témoignages, et donnera des clés de compréhension et d'action pour les professionnels et les Conseils de famille. [Programme et inscription](#)



• Les 70 ans d'EFA, le 7 octobre au FIAP, Paris

L'événement, ouvert à 200 participants, rassemblera les membres d'EFA, nos partenaires associatifs et institutionnels ainsi que des personnalités du champ de l'adoption et de la protection de l'enfance. La matinée débutera par une conférence et se poursuivra par une table ronde sur l'adoption internationale et nationale. Au programme de l'après-midi : introduction au jeu-outil A'dop de Voix D'Adoptés et représentation du spectacle « Adopte-moi si tu peux » de Bertrand Uzeel. [Programme et inscription](#)



• Formation visio « Créer un lien pérenne avec un enfant avec ou sans adoption »

La fédération EFA organise une « formation-visio » animée par Marie-Laure Bouet-Simon, psychologue clinicienne et coautrice du livre « Les alternatives à l'adoption » le 21 octobre de 9 h 00 à 12 h 00 : « Comment puis-je créer un lien pérenne avec un enfant, avec ou sans l'adoption ? » Cette visioconférence est ouverte à tous et à toutes : curieux, postulants à l'adoption ou non, administrateurs d'association, professionnels... [Inscription](#)



• La situation des pupilles de l'État au 31 décembre 2021

L'ONPE a publié le rapport concernant la situation des pupilles de l'État au 31/12/2021. À cette date, 3 965 enfants bénéficiaient du statut de pupille de l'État, dont la moitié présentait des besoins spécifiques. Si le nombre de pupilles augmente régulièrement depuis 9 ans, celui des enfants confiés à l'adoption diminue d'année en année, et pour plus de la moitié des pupilles non confiés en adoption, le motif principal d'absence de projet d'adoption est l'absence de familles convenant à la situation de l'enfant en raison de ses besoins spécifiques. [En savoir plus](#)



• Les décrets concernant les OAA et le congé d'adoption enfin publiés !

Deux décrets pris en application de la loi du 21 février 2022 visant à réformer l'adoption ont été publiés au JO. Le [décret n° 2023-779](#) modifie les modalités d'obtention des autorisations et habilitations des OAA, désormais limitées à 5 ans. Le [décret n° 2023-873](#) précise les nouvelles modalités de fractionnement du congé d'adoption. Il élargit également le délai pendant lequel peuvent être pris le congé d'adoption et le congé de 3 jours pour l'accueil de l'enfant.



• Le livre jeunesse « Une famille pour Petit Koala » de Flo Kanban

Écrit et illustré par une maman par adoption, l'histoire de Petit Koala aborde avec douceur et justesse le long parcours de l'adoption et la construction des premiers liens, ce que chacun apporte à l'autre dans une relation réciproque. Plus rare, l'album évoque avec pudeur les ajustements des premiers temps, avec l'attachement comme fil rouge. Les dessins poétiques et colorés favoriseront le dialogue avec l'enfant. Pour toutes ces raisons, il a été préfacé par EFA. Tout public, il s'adresse principalement aux enfants de 5 à 8 ans. [Pour feuilleter Petit Koala](#)

& retrouvez l'actualité de l'adoption, nos manifestations, formations, publications et prises de position sur : www.adoptionefa.org ; [Facebook](#) ; [Twitter](#) et [Instagram](#)

